

TARIFS SCOLAIRES 2025 - 2026

DROITS DE 1ÈRE INSCRIPTION

Maternelle - Élémentaire - Collège - Lycée	1 500 €
Élèves de l'école française Ferdinand de Lesseps	750 €

FRAIS SCOLAIRES *Tarif annuel*

TRIMESTRE 1 échéance 16/10/2025 = 40 %	TRIMESTRE 2 échéance 24/01/2026 = 30 %	TRIMESTRE 3 échéance 18/04/2026 = 30 %
--	--	--

dates indicatives

		TRIMESTRE 1 échéance 16/10/2025 = 40 %	TRIMESTRE 2 échéance 24/01/2026 = 30 %	TRIMESTRE 3 échéance 18/04/2026 = 30 %
Maternelle	6 328 €	2 531,20 €	1 898,40 €	1 898,40 €
Élémentaire	6 328 €	2 531,20 €	1 898,40 €	1 898,40 €
Collège	6 794 €	2 717,60 €	2 038,20 €	2 038,20 €
Lycée	7 401 €	2 960,40 €	2 220,30 €	2 220,30 €

DEMI-PENSION *Tarif annuel*

MATERNELLE	4 repas (D4)*	1 163 €	465,20 €	348,90 €	348,90 €
ÉLÉMENTAIRE	5 repas (D5)**	1 456 €	582,40 €	436,80 €	436,80 €
	4 repas (D4)**	1 163 €	465,20 €	348,90 €	348,90 €
COLLÈGE LYCÉE	5 repas (D5)***	1 511 €	604,40 €	453,30 €	453,30 €
	4 repas (D4)***	1 210 €	484,00 €	363,00 €	363,00 €
	3 repas (D3)***	907 €	362,80 €	272,10 €	272,10 €

* Maternelle 4 repas (D4) = Lundi - Mardi - Jeudi - Vendredi

** Élémentaire 4 repas (D4) = Lundi - Mardi - Jeudi - Vendredi
5 repas (D5) = Lundi - Mardi - Mercredi - Jeudi - Vendredi

*** Collège - Lycée 3 repas (D3) = Choix libre des jours (engagement sur l'année, y compris pour le choix des jours)
4 repas (D4) = Choix libre des jours (engagement sur l'année, y compris pour le choix des jours)
5 repas (D5) = Lundi - Mardi - Mercredi - Jeudi - Vendredi

- Un changement exceptionnel est possible mais doit être signalé en fin de trimestre pour le trimestre suivant.
- Tout trimestre commencé est dû.
- Pour les élèves non-inscrits à la demi-pension ou sur un jour hors forfait, il est possible de déjeuner à la cantine à titre exceptionnel. Le prix de ce repas à l'unité est de 9 € et donne lieu à une facturation spécifique à chaque fin de mois. Il ne peut pas être pris plus de 15 repas à l'unité par élève et par trimestre (cf. règlement financier).

Fonds de solidarité, *sous réserve de modification*

25 € par année scolaire et par élève (facturé au 1er trimestre).

Droits d'inscription aux examens, *sous réserve de modification* (facturés au 2ème trimestre)

3ème - Brevet des collèges : 30 €
1ère - Épreuves anticipées de Français : 80 €
Terminale - Baccalauréat : 150 €

Abattements sur les frais de scolarité (fratrie)

10% pour le 3ème enfant scolarisé · 30% pour le 4ème enfant scolarisé · 50% pour le 5ème enfant scolarisé.

Manuels numériques

Les manuels numériques sont facturés au 1er trimestre pour l'ensemble de l'année scolaire. Le tarif est déterminé selon les niveaux, options et spécialités des élèves, et sur la base du prix éditeurs.

Voyages et sorties scolaires

Ils sont facturés dans le trimestre concerné, le cas échéant.

*Pour des informations complémentaires concernant tous les détails de facturation, demi-pension ou autres, veuillez consulter notre **Règlement Financier** téléchargeable sur notre site www.lfb.es*